ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation académique des relations européennes, internationales et à la coopération

Limoges, le 25 novembre 2022

Carole DRUCKER-GODARD,
Rectrice de l'académie de LIMOGES,

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/C les IEN de circonscription
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
S/C les IA-DASEN

Délégation académique des relations européennes, internationales et à la coopération
Affaire suivie par :
Eric MATHELIN
Tél : 05 55 11 43 49 / 06 28 87 81 21
Mél : ce.dareic@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Prix « Hippocrène de l'Éducation à l'Europe » 2023

La Fondation Hippocrène est une fondation reconnue d'utilité publique familiale et indépendante qui œuvre pour qu'une véritable citoyenneté européenne soit construite jour après jour par les jeunes européens. Elle soutient la réalisation de projets concrets portés par ou pour les jeunes dans tous les domaines qui permettent le dialogue et le partage au service d'une citoyenneté européenne commune.
Parmi ses actions les plus remarquables, elle organise chaque année le concours intitulé « Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe » qui a fêté ses 10 ans lors de sa dernière édition, en présence du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Ce concours vise à encourager et valoriser les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans les échanges avec de jeunes européens, dans la découverte d'une autre culture, à travers la réalisation d'un projet commun et si possible une mobilité chez le partenaire.
Il est organisé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale depuis 10 ans et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il bénéficie du soutien de la représentation en France de la Commission européenne ainsi que de plusieurs associations et organismes œuvrant pour la promotion de la citoyenneté et de la mobilité européenne des jeunes.
Il est ouvert à toutes les classes de niveau primaire ou secondaire des écoles, collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels de l'enseignement public ou privé sous contrat des académies et vice-rectorats ainsi qu'à toutes les classes de l'enseignement agricole public et privé sous contrat. Vous trouverez la présentation de ce concours sur le lien (http://fondationhippocrene.eu/) ainsi que le règlement en pièce jointe de ce mail.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce concours dédié à l'ouverture européenne et qui permet de valoriser la réussite de nos élèves,.

Rectrice
Carole DRUCKER- GODARD